

CODE DE L'U.F. (3) 82240303401	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 804
-----------------------------------	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination des cours</u> (2)	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
	(2) (5)	(2) (6)	(2)
Pratique approfondie de la gestion des douleurs	CT	B	40
Séminaire d'approches spécifiques des douleurs aiguës	CT	F	28
Séminaire d'approches spécifiques des douleurs chroniques	CT	F	28
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	24
		Total des périodes	120

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

**ACCORD
PROVISOIRE**

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


**A. COLLINET
ADM. PEDAG.**

Date : **21 JUIN 2004**

Signature :

- (2) A compléter
 (3) Réserve à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
 (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Formation pluridisciplinaire en algologie : Perfectionnement en gestion des douleurs aiguës et chroniques

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre aux professionnels de la santé (infirmier(ère), kinésithérapeute, psychologue ou gradué(e) en psychologie, ergothérapeute et médecin) spécialisés dans le domaine de l'algologie :

- d'être une référence pour l'équipe soignante en matière de contrôle de la douleur des patients ;
- de développer les capacités d'une équipe de soins à intégrer dans la prise en charge globale du patient le contrôle et le traitement des douleurs.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Perfectionnement en gestion des douleurs aiguës et chroniques

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

A partir d'une situation de patient douloureux et selon ses propres compétences professionnelles :

- décrire l'anatomie et la physiologie de la douleur ;
- expliquer les mécanismes physiopathologiques en jeu ;
- rédiger l'anamnèse du patient douloureux ;
- choisir l'outil d'évaluation de la douleur approprié et en expliquer le but et les modalités d'utilisation au patient et à son entourage ;
- effectuer l'analyse critique d'un traitement antalgique ;
- développer la prise en charge spécifique du patient et/ou de son entourage ;
- identifier les mécanismes psychologiques mis en œuvre par le patient et/ou son entourage vis-à-vis de la situation douloureuse et y répondre adéquatement ;
- transmettre à une équipe de soins les données spécifiques à la prise en charge de la douleur ;
- proposer un plan d'information et d'éducation du patient et/ou de son entourage au contrôle de sa douleur ;
- se situer ainsi que son équipe au sein des structures existantes dans son institution ou dans l'organisation des soins de santé.

2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « Formation pluridisciplinaire en algologie » et "Formation pluridisciplinaire en algologie : aspects pédagogiques et travail en équipe", classées dans l'enseignement supérieur paramédical.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Perfectionnement en gestion des douleurs aiguës et chroniques

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les "Séminaire d'approches spécifiques des douleurs aiguës" et "Séminaire d'approches spécifiques des douleurs chroniques", il est recommandé de ne pas constituer de groupes de plus de 16 apprenants.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Perfectionnement en gestion des douleurs aiguës et chroniques

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS

Pratique approfondie de la gestion des douleurs

L'apprenant sera capable :

- d'utiliser les différents outils d'évaluation de la douleur ;
- d'argumenter le choix d'un outil d'évaluation de la douleur selon les caractéristiques du ou des patients concernés ;
- d'expliquer les modalités d'utilisation des outils d'évaluation de la douleur ;
- de planifier avec une équipe de soins l'évaluation de la douleur du ou des patients concernés ;
- de transmettre à tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire les résultats de l'évaluation de la douleur selon une forme et une terminologie adéquates ;
- de décrire les différentes interventions possibles pour le traitement des douleurs ;
- d'analyser de manière approfondie le traitement suivi par un patient ;
- de soutenir l'équipe pluridisciplinaire dans son rôle d'information et d'éducation du patient et/ou de son entourage en ce qui concerne le contrôle et le traitement de la douleur ;
- de planifier avec une équipe de soins la surveillance nécessaire selon le ou les traitements appliqués ;
- de coordonner les étapes de la prise en charge de la douleur du patient en tenant compte des spécificités de l'unité de soins ;
- d'identifier les facteurs de risque psychologiques, comportementaux et sociaux liés à l'existence d'une douleur ;
- de décrire une prise en charge comportementale adaptée au patient et/ou à son entourage ainsi qu'à l'équipe soignante ;
- d'identifier les cognitions erronées véhiculées par le patient, son entourage et les soignants ;
- d'utiliser des ressources qui lui permettent d'actualiser ses connaissances dans le domaine de l'algologie ;
- de développer son rôle pédagogique en tant que personne de référence en douleurs aiguës et chroniques auprès des différents soignants d'une institution.

Séminaire d'approches spécifiques des douleurs aiguës

L'apprenant sera capable :

- de décrire les processus physiopathologiques des différentes douleurs aiguës ;
- d'en identifier les facteurs aggravants ;
- d'en expliquer les traitements conventionnels, pharmacologiques ou non ;
- de décrire l'évaluation et le suivi à appliquer dans des situations de douleurs aiguës ;
- d'identifier, de décrire et de planifier des actions d'éducation pour la santé adaptées au patient souffrant de douleurs aiguës et à son entourage ;
- d'identifier les besoins de formation de l'équipe soignante et de lui proposer les formations nécessaires à la prise en charge des douleurs aiguës.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Perfectionnement en gestion des douleurs aiguës et chroniques

Séminaire d'approches spécifiques des douleurs chroniques

L'apprenant sera capable :

- de décrire et d'expliquer les données épidémiologiques actualisées concernant les douleurs chroniques ;
- de décrire les processus physiopathologiques des différentes douleurs chroniques ;
- d'en identifier les facteurs aggravants ;
- d'en expliquer les traitements conventionnels, pharmacologiques ou non ;
- de décrire l'évaluation et le suivi à appliquer dans des situations de douleurs chroniques ;
- d'identifier, de décrire et de planifier des actions d'éducation pour la santé adaptées au patient souffrant de douleurs chroniques et à son entourage ;
- d'identifier les besoins de formation de l'équipe soignante et de lui proposer les formations nécessaires à la prise en charge des douleurs chroniques.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Perfectionnement en gestion des douleurs aiguës et chroniques

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'apprenant sera capable, à partir d'une situation et selon ses propres compétences professionnelles :

- d'analyser de façon globale et approfondie la douleur et la situation d'un patient douloureux et de son entourage ;
- d'élaborer un plan de prise en charge globale d'un patient douloureux à court, moyen et long terme en tenant compte des intervenants de l'équipe pluridisciplinaire ;
- d'analyser le traitement suivi par le patient douloureux et de planifier les changements à apporter ;
- de décrire les techniques interventionnelles, leur surveillance, leur suivi, l'éducation du patient et l'information de l'équipe qui assurera la gestion au quotidien ;
- de décrire la prise en charge comportementale du patient douloureux et/ou de son entourage en fonction du lieu de la prise en charge ;
- de coordonner la prise en charge du patient douloureux avec les intervenants qui en assureront le suivi ;
- d'expliquer les actions à mener au sein d'une unité de soins pour se positionner comme personne de référence en douleurs aiguës et chroniques.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau d'application des principes théoriques spécifiques aux douleurs aiguës et chroniques ;
- le niveau d'intégration des notions d'algologie acquises ;
- la pertinence de la position adoptée par l'étudiant face à l'équipe ou au patient et/ou son entourage.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Perfectionnement en gestion des douleurs aiguës et chroniques

ANNEXE 6

CHARGES DE COURS

Pour le cours de « ***Pratique approfondie de la gestion des douleurs*** », le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert sera porteur d'un diplôme de l'enseignement universitaire à orientation paramédicale ou médicale et justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins deux années dans un service hospitalier ou extrahospitalier prenant en charge le contrôle de la douleur.

Pour le « ***Séminaire d'approches spécifiques des douleurs aiguës*** », le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert sera porteur d'un diplôme de l'enseignement universitaire à orientation paramédicale ou médicale et justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins deux années dans un service hospitalier ou extrahospitalier prenant en charge le contrôle de la douleur.

Pour le « ***Séminaire d'approches spécifiques des douleurs chroniques*** », le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert sera porteur d'un diplôme de l'enseignement universitaire à orientation paramédicale ou médicale et justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins deux années dans un service hospitalier ou extrahospitalier prenant en charge le contrôle de la douleur.